

REGISTRE PROVINCIAL.

B A S C A N A D A.

CONSEIL LE GISLATIF.

A SON EXCELLENCE ALURED CLARKE, ECUYER;
*Lieutenant Gouverneur et Commandant en Chef de la Province du Bas
 Canada; Major Général Commandant les Troupes de Sa Majesté dans
 l'Amérique Septentrionale, &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

NOUS les très fideles et loiaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil législatif du Bas Canada, convoqués en Assemblée, ne pouvons supprimer une Déclaration des sentiments excités dans nos cœurs, par l'intimation, que les Personnes qui exercent actuellement le pouvoir Suprême en France, ont dénoncé des Hostilités contre notre Souverain.

Nous remercions Votre Excellence, de la prompte communication de l'Intelligence si nécessaire aux préparations convenables à notre propre et commune sûreté et au soutien d'un Roi dont la Beinveillance sans interruption à ce Pais ajoute aux obligations dues par tous les sujets, de défendre de tout leur pouvoir; et d'avancer la stabilité de Son Trône et la gloire de Son Règne.

Soiez assuré, Monsieur, que nous ne négligerons rien pour co-opérer à la Protection commune, contre la malignité de ce désordre, qui après avoir plongé la Nation Française dans des malheurs arrachant chaque jour des Pleurs de Pitié de l'oeil de l'Humanité, cherche à répandre, sur les Roiaumes voisins, son influence pestiférée.

Nous nous persuadons, en résistant à ce dessein, que la guerre qui commence actuellement sur notre partie, sera indubitablement une guerre de défense, que le Dieu tout puissant des armées approuvera, et fera réussir.

Et nous supplions Votre Excellence, de mettre cette sincère, ardente et Loiale Déclaration au pied du Trône du Roi, que nous sommes prêts de dévouer nos Fortunes et nos Vies dans une guerre justifiée si clairement, par tous les principes et motifs de reconnoissance et d'affection à Sa Majesté, Sa famille et Son Gouvernement, aussi bien qu'un regard à Notre sûreté propre et Nationale; et qui peut par événement être avantageuse au soulagement de ce même peuple qui, sous le prétexte d'étendre aux autres une Félicité qu'ils ne possèdent pas eux mêmes, sont occupés à propager des notions par l'Epée, en troublant la Tranquillité, et renversant le Bonheur de tout le Restant du Monde.

Signé par ordre de la Chambre, à l'Evêché
 à Québec, 1er. May, 1793.

(Signé)

WM. SMITH, *président.*

Pour vraie Traduction

(Signé) J. F. CUGNET, D. G.

REPONSE DE SON EXCELLENCE.

Mr. l'Orateur et Messieurs du Conseil Législatif,

JE reçois avec la plus grande satisfaction une Adresse si remplie de sentiments de Loiauté, d'affection, de fidélité et de reconnoissance envers no-